

# L'écho du village

Bulletin municipal d'information de la commune d'Autricourt

N° 10 – Octobre 2018

## SERVICES PRATIQUES

### ● Secrétariat de mairie

☎ 03 80 93 73 03

Horaires d'ouverture :

- mardi : 14h-19h

### ● Agence postale communale

**NOUVEAUX HORAIRES A PARTIR DU MARDI 6 NOVEMBRE :**

- mardi : 10h15 – 12h15

- mercredi : 07h00 – 10h00

- jeudi : 10h15 – 12h15

- vendredi : 07h00 – 10h00

### ● Point lecture et point Internet

Aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence postale.

## LE MOT DU MAIRE

Une année 2018 qui a débuté sous des pluies incessantes provoquant des inondations centenaires, puis des orages à répétition au printemps qui ont meurtri certains secteurs comme celui de nos voisins de l'Aube, puis un été chaud, sec et caniculaire, et maintenant une arrière-saison chaude et sans pluie. Nous pouvons avoir certaines appréhensions pour l'avenir, la nature se venge-t-elle de ce que nous lui avons fait subir depuis des décennies ? Ou alors allons-nous vers une nouvelle ère ? Mais dans tous les cas nous ne maîtrisons rien, il nous faut bien l'admettre.

Et dans ces moments d'inquiétude, il nous faut tout de même continuer à avancer avec beaucoup d'appréhension sur notre monde rural malmené par des nouvelles lois, qui semblent vouloir nous emmener dans de nouveaux statuts que nous ne voulons pas. Je veux parler de l'ingérence des communautés de communes dans nos municipalités en supprimant les compétences importantes des maires, et aussi surtout, obligeant les petites communes à fusionner entre elles, ce qui pour moi, est inconcevable. Notre statut de commune a été acquis par la révolution, et aujourd'hui des gens qui jouent aux monarques veulent le remettre en cause, mais nous « les petits maires » quel poids avons-nous face à cette machine qui nous broie ? Là aussi, nous ne maîtrisons plus rien.

**Le Maire, Christian VOLTERRANI**

## TRAVAUX DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Afin de se mettre en conformité avec la loi en ce qui concerne l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, après la rampe de la salle des fêtes il y a 2 ans, nous avons programmé cette année le secrétariat de mairie, celui-ci va être prolongé sur l'ancien logement de la Poste qui est de plein pied avec le trottoir. Les travaux ont débuté au mois d'août avec l'entreprise de Sébastien DUFOUR en ce qui concerne la maçonnerie, la Menuiserie Champenoise a ensuite pris le relais pour l'isolation et les doublages. En plus de la conformité d'accessibilité avec la loi, cette petite salle pourra accueillir les réunions du Conseil, ou tout autre rassemblement, ce qui évitera, l'hiver, de chauffer la grande salle de la mairie, d'où des économies d'électricité.

## RESPECT DES CHEMINS COMMUNAUX ET RURAUX ET LEUR REGLEMENTATION

Notre village est propriétaire de nombreux chemins qui sont onéreux à entretenir pour la commune, il en est de même pour les chemins appartenant à l'association foncière.

Des réglementations existent, mais aujourd'hui nous nous apercevons que beaucoup sont bafouées, dans le domaine des distances de plantations d'arbres, dans le respect des bordures qui ont par endroit quasiment disparues suite à leur labour, et aussi des demi-tours effectués par certains avec les tracteurs sur les chemins en bout des parcelles. Le non-respect également des tonnages lors d'intempéries, nous pourrions citer aussi les élagages non effectués par les riverains et qui gênent le passage des véhicules.

Toutes ces incivilités et les non-respect des règlements accentuent la détérioration de ces voies. Chacun voudrait avoir les chemins qu'il emprunte pour aller sur ses terres, en parfait état, surtout ceux-là, pas les autres où il ne va pas, ceux-là sont secondaires, le Maire s'en est aperçu lors des récriminations qu'il reçoit, l'égoïsme est flagrant.

Bientôt nous vous communiquerons le budget de la commune mis dans la réfection des chemins depuis 10 ans, beaucoup seront surpris par son importance...

Puis aussi une constatation, de plus en plus, les terres agricoles du village sont exploitées par des agriculteurs hors village, donc ceux-là ont souvent moins de respect envers nos infrastructures, malheureusement ce phénomène risque de s'accroître dans les années qui viennent.

## NUMEROS D'URGENCE



**SAMU  
15**



**POMPIERS  
18**



**GENDARMES  
17**

Retrouvez l'Echo du village sur Internet : [www.autricourt.fr](http://www.autricourt.fr)

## USAGE DES DESHERBANTS

Depuis 2 ans les municipalités n'ont plus le droit d'utiliser des désherbants à base de glyphosate sur les trottoirs, ils sont seulement tolérés dans les cimetières jusqu'à épuisement de notre stock, car il nous est interdit d'en acheter. Le maire a encouragé chaque habitant à désherber le trottoir devant leur habitation, ce qui évite à notre employé communal de passer son temps à piocher.

Il a quelques semaines, le maire a été mis en garde par la police de l'eau pour l'utilisation abusive de désherbants devant certaines maisons par des particuliers, il lui a été notifié qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, date où la vente des désherbants sera interdite aux particuliers, des amendes seront dressées aux utilisateurs de ces produits, et de bien en aviser les habitants.

Quant à l'utilisation d'autres produits ne contenant pas de glyphosate, la réponse de la police de l'eau est restée floue, avant la fin de l'année vous serez informé de l'interdit et de l'autorisé dans ce domaine afin d'éviter une amende qui peut être élevée.

## FIN DE TRAVAUX DE LA DIGUE

Suite aux inondations du début d'année, la municipalité a réinvesti de l'argent pour limiter l'impact des débordements à l'ancien abreuvoir rue du Pont. L'entreprise BOUREAU a réhaussé la digue, refait le bourrelet le long du chemin en bout de la ruelle du Four, rallongé le muret au bout de la rue du Pont et installé des clapets anti-retour sur les tuyaux d'eaux pluviales. Le Conseil Départemental a refait le muret et bouché les 4 descentes.

Partout où nous avons constaté un passage d'eau, nous avons fait des travaux, nous avons fait le maximum aux endroits où nous pouvions agir. Mais nous sommes conscients que le 100% n'existe pas, et que nous aurons toujours des remontées de nappes dans les jardins. Cependant il suffit de gagner quelques centimètres de débordement pour épargner les maisons, c'est ce qui est le plus important. Puis n'oublions pas la prise en compte de la réouverture de l'aqueduc avant le pont par les services concernés, l'étude est en cours et nous espérons que la décision sera positive pour l'an prochain...



## ORDURES MENAGERES

Depuis le début de l'année, comme vous le savez, la facturation du ramassage des ordures ménagères a changé, mais aussi la façon dont la poubelle grise doit être présentée sur le trottoir : plus de couvercle à moitié fermé, plus de sac dessus ou à côté, sinon ce n'est plus pris par les éboueurs. Pour des cas exceptionnels où vous ne pouvez faire tenir tous vos déchets dans le bac, des sacs de couleur orange sérigraphiés sont disponibles au bureau de la communauté de commune à Châtillon, bien sûr, ils ne sont pas gratuits et sont facturés 1,25€ le sac de 50 litres par paquet de 20. Pour dépanner, la municipalité peut vous en vendre à l'unité au secrétariat.

D'autre part, nous nous sommes aperçus que de plus en plus de cartons d'emballage sont mis au dépôt du Val des Bordes, nous rappelons que la poubelle jaune est là pour les mettre et que cette dernière n'est pas soumise à la nouvelle taxation. Par la même occasion nous faisons un rappel également au plastique, à la laine de verre : ils n'ont pas leur place au dépôt mais à la déchetterie. Sachez que toutes ces incivilités de quelques-uns peuvent être fatales au maintien de ce dépôt lors d'un contrôle inopiné des autorités compétentes. Là, tout le monde serait pénalisé, alors un peu de discipline s'il vous plaît, ce n'est malheureusement pas la première fois que nous mettons en garde.

## REMISE EN ETAT DES MARCHES DE L'EGLISE.

Avec le temps, les marches de l'entrée de notre église étaient devenues dangereuses : des décalages s'étaient produits et les joints entre chaque marche pouvaient entraîner des chutes, voire des blessures.



Le conseil municipal avait donc inscrit ces travaux au budget 2018, et les avaient confiés à l'entreprise Sébastien DUFOR.

Ils viennent d'être réalisés, et cela change agréablement l'entrée de notre église et rend l'accès plus sûr.

Sébastien a profité que son matériel était sur place pour enlever les arbustes qui poussaient sur la façade et refaire quelques joints, nous le remercions pour cette initiative.

## AGENCE POSTALE

Depuis le mois de mars, il est devenu impossible de retirer de l'argent au bureau de l'agence postale du village à cause de la réglementation concernant les transports de fonds entre Autricourt et Grancey.

Le maire a pris contact avec les autorités compétentes de la Poste afin de trouver une solution au problème et surtout que l'intention de fermer l'agence d'Autricourt ne soit pas à l'ordre du jour. Après plusieurs contacts, une réunion a eu lieu en notre mairie, et il a été décidé que notre village serait doté de sa propre agence communale sans lien avec Grancey comme actuellement.

Ce changement se fera début novembre, l'agence sera ouverte 10h par semaine, l'employée sera toujours Mme RUFFIN, qui continuera également à tenir le bureau de Grancey. Les nouveaux horaires sont indiqués sur la première page de ce bulletin d'information.

Des travaux de rafraîchissement ainsi que quelques modifications ont été effectués au bureau actuel, La Poste nous allouant une somme d'argent pour cette opération. Nous rappellerons aux habitants, qu'ils doivent privilégier la Poste d'Autricourt, afin de pérenniser ce dernier service public existant dans notre commune et justifier le combat de la municipalité pour son maintien.

## RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

### MERCREDI 31 OCTOBRE